Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 21

Artikel: Pensées
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255246

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les terribles grands-parents

Les grands-parents sont d'abominables éducateurs, et il n'est que temps qu'on leur dise leur fait.

Exemple :

Bébé refuse de manger sa soupe. Maman objurgue. Papa gronde. A force d'arguments plus ou moins ponctués de menaces, l'indiscipliné va enfin se résoudre, lorsque bon-papa ou bonne-maman interviennent :

— Ce pauvre petit ! On est trop dûr avec lui, voyons ! Aucun bébé n'aime la soupe. Ne te rends pas malade, va, mon chéri, et patati et patata !

Bébé « qui les connaît » regarde ses parents d'un air victorieux. Même, s'il est malin, il jouera adroitement des larmes, si bien que bon-papa et bonne-maman dévaliseront le dessert à son profit, réservant leurs coups-d'œil sévères pour le père et la mère, contraints à céder ou à risquer une brouille.

Grands-parents, permettez-moi de vous dire que ce que vous faites là est mal ! Chez vous, le cœur tue la raison. L'affinité mystérieuse qui unit ceux qui s'en vont à ceux qui viennent trouble votre jugement et vous dispose à l'injustice. Le plus curieux de l'histoire, c'est que beaucoup d'entre vous furent naguère impitoyables envers leurs propres enfants. Vous conceviez alors exactement le rôle difficile de l'éducateur, et n'eûssiez peut-être pas supporté qu'une intervention dissidente se mît en travers de vos roues.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Je ne me charge pas de l'expliquer, mais je constate qu'au point de vue de l'éducation de l'enfant, les parents n'ont souvent aucun ennemi plus terrible que le grand'-père et la grand'mère.

Je vous assure que la capacité éducatrice vous manque. Votre faiblesse va si loin qu'elle entraînerait plutôt pour le chéri la possibilité d'un mal que l'éventualité d'un chagrin.

J'exagère ?... Non !

Je connais des vieillards qui bourrent leurs petits enfants de fruits et de pâtisseries en cachette, sans se préoccuper une minute de l'indigestion qui en résultera. J'en connais d'autres qui ne peuvent supporter que le bébé crie et qui en rendraient les parents responsables plutôt que la colique.

Parfois, papa se fâche et réclame *ubi et orbi* l'exercice de ses droits. De là, des brouilles de famille profondément regrettables. Le plus souvent, il s'incline par respect ; et c'est alors la négation de tout sens commun, l'éducation anarchique de l'enfant.

Grands-parents, réfléchissez au mal que vous semez. Ne croyez pas d'ailleurs que l'enfant aime qui le gâte. Ce serait vous leurrer. L'enfant aime qui est juste avec lui. Il y a là un côté moral où les babas ni les confitures n'entrent, croyez-le bien, pour le moindre iota.

Raisonnez donc les élans de votre cœur, et devenez les collaborateurs intelligents des éducateurs que sont vos fils et vos filles, au lieu de vous instituer leurs ennemis.

Gabrielle CAVELLIER.

PENSEES

Il semble que nous ayons deux âmes, l'une pour approuver le bien et l'autre pour faire le mal. (DE POMPADOUR.)

LE DOMAINE D'UN APICULTEUR

Manière de nourrir les abeilles

La manière de nourrir les abeilles varie selon le temps où on leur donne de la nourriture ; lorsqu'on en donne aux essaims ou aux abeilles qu'on à transvasés, il suffit de mettre dans leurs ruches des rayons garnis de miel, ou des rayons vides qu'on garnit de sirop ou de miel. Si ce sont des ruches qu'on veut mettre en état de passer l'hiver, on se sert des mêmes moyens, mais alors il faut fermer l'entrée de la ruche pour empêcher les autres abeilles, qui seraient attirées por l'odeur du miel, de venir enlever la provision destinée à celles qui en ont besoin. Cette précaution est aussi nécessaire lorsqu'on transvase les ruches en été, ou qu'on leur donne de la nourriture au printemps.

Si on est obligé de nourrir les abeilles en hiver, les moyens doivent être différents : comme les abeilles ne descendent au bas de la ruche que très difficilement, la nourriture que l'on y mettrait serait inutile et ne les empêcherait pas de mourir de faim ; c'est par le haut de la ruche qu'il faut leur donner de la nourriture dans cette saison : pour cet effet, on remplit une bouteille de sirop, on recouvre son ouverture d'une toile en double qu'on lie bien autour du coup de la bouteille ; on enlève le bouchon qui est au haut de la ruche, et l'on y introduit le cou de la bouteille, qui, étant dans une position renversée, laisse suinter à travers le linge le sirop que les abeilles recueillent.

Ennemis des abeilles

Les premiers ennemis des abeilles, les plus redoutables, ce sont les abeilles elles-mêmes, lorsqu'elles se déclarent la guerre à mort, et si on ne se hâte pas de venir au secours de celles qui sont attaquées, leur ruche est bientôt détruite et toute leur provision enlevée. On voit que je veux parler du pillage, qui a lieu quelquefois dès l'été, et ne finit qu'au commencement de l'hiver ou même plus tard. Ce serait en vain qu'on enlèverait les ruches pour les transporter au loin, les abeilles les retrouveraient et les attaqueraient à nouveau. On doit de préférence les laisser à leur place, avec l'attention de fermer leur porte que l'on ouvre huit jours après. Si le pillage recommence, on referme de nouveau la porte de la ruche pillée qu'on laisse close plus ou moins longtemps. Si on veut éviter le pillage, il faut avoir ses ruches bien garnies d'abeilles, car il n'y a que celles qui sont peu peuplées qui soient exposées à cet accident.

Après le pillage, vient le ravage que causent les souris et les mulots ; ils s'introduisent facilement dans les ruches si on n'a pas l'attention d'en ferner toutes les ouvertures au commencement de l'automne, et d'en garder la porte de la manière que j'ai indiqué précédemment. Les pièges, les aliments empoisonnés et surtout la surveillance, sont les seuls moyens qu'on puisse employer pour préserver les ruches de ces ennemis dangereux.

Les fausses teignes sont encore des ennemis auxquels on doit déclarer la guerre ; elles ne paraissent d'abord qu'à la partie inférieure de la ruche, mais, si on néglige de les enlever, peu à peu elles s'introduisent dans l'intérieur, s'emparent de la cire et forcent les abeilles à chercher une autre habitation. Si la négligeance avait donné lieu à ce progrès dangereux des fausses teignes, il n'y aurait d'autre moyen que d'enlever les rayons attaqués, et s'ils étaient trop haut, il faudrait se hâter de transvaser la ruche, sous peine de perdre les abeilles.

Maladies des abeilles — Remèdes

La seule maladie qui atteigne les abeilles, c'est la dyssenterie : cette maladie est occasionnée par la trop longue rétention des matières fécales, qui a lieu toutes les fois qu'on tient les abeilles dans une captivité très prolongée, ou qu'un froid très long les a empêchées de sortir.

Remède. On met dans un vase un litre de bon vin vieux, un quart de kilogramme de sucre blanc, autant de miel de première qualité, une trentaine de gouttes de bonne eau-de-vie, une pomme reinette et deux poires Saint-Germain bien écrasées, et on fait cuire le tout à consistance de sirop, pour le donner aux abeilles malades.